

LEÇON INAUGURALE

Entreprendre au cœur de la société salariale

Le Cnam a l'honneur d'accueillir la leçon inaugurale de Sandrino Graceffa, sociologue et titulaire de la prestigieuse chaire « Entrepreneuriat et économie de la proximité ».

Au milieu du XIXe siècle, la condition salariale — alors associée à l'indignité sociale — concernait environ la moitié de la population active, dans une société encore structurée par les formes paysannes, artisanales et commerçantes du travail. Loin de décliner, le salariat s'est progressivement imposé comme la forme dominante d'emploi dans les pays occidentaux, rassemblant aujourd'hui près de neuf actifs sur dix en France. Cette généralisation peut apparaître paradoxale au regard de sa définition juridique, fondée sur un lien de subordination conférant à l'employeur un pouvoir de direction, de contrôle et de sanction, d'autant que certaines professions historiquement indépendantes ont progressivement intégré des formes de salarisation.

Pour comprendre cette dynamique, il convient d'inscrire le salariat dans une perspective sociohistorique. Celui-ci s'est constitué comme une institution centrale de régulation sociale, intégrant des droits et protections collectives qui en ont transformé la signification. La subordination ne disparaît pas, mais se trouve en partie euphémisée à travers l'intégration de marges d'autonomie dans le travail.

Cette recomposition s'inscrit dans un contexte marqué par la montée des aspirations à l'autonomie et à la réalisation de soi. Le salariat contemporain se reconfigure ainsi autour d'une tension entre sécurité et autonomie, sans que les asymétries de pouvoir soient abolies.

L'essor de l'entrepreneuriat individuel, notamment depuis la création du régime d'autoentrepreneur en 2008, participe de ces transformations. Il traduit à la fois une quête d'autonomie chez des travailleurs souvent socialisés au salariat et une modalité d'ajustement organisationnel permettant d'externaliser certaines contraintes de l'emploi.

Dans ce contexte, la frontière entre salariat et travail indépendant tend à se brouiller. Ces formes hybrides relèvent moins d'un dépassement du salariat que de sa recomposition, à la fois à travers des logiques de captation des protections sociales qui lui sont associées et par une transformation de la relation salariale intégrant des aspirations à l'autonomie, historiquement liées au travail indépendant. Dans cette configuration, l'analyse des trajectoires professionnelles ne permet plus toujours de distinguer nettement les spécificités du travail salarié par rapport au travail indépendant, tant les situations observées empiriquement témoignent d'un enchevêtrement croissant. Celui-ci dessine un continuum de positions, marqué par des configurations spécifiques combinant, dans une perspective instrumentale, des éléments relevant des deux registres d'emploi, contribuant ainsi à en redéfinir les équilibres.

Sandrino Graceffa

Docteur en sociologie, professeur titulaire de la chaire Entrepreneuriat et économie de la proximité au Cnam, et membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (UMR CNRS/Cnam), Sandrino Graceffa analyse les transformations contemporaines du travail et de l'emploi. Ses travaux portent notamment sur les formes émergentes d'organisation du travail, appréhendées comme l'expression d'une aspiration croissante à l'autonomie au sein d'une société salariale en recomposition, ainsi que sur le rôle de l'initiative économique dans le développement local. Ses interventions s'appuient à la fois sur ses recherches et sur une solide expérience de terrain dans l'accompagnement à la création d'activités économiques et au développement territorial. Avant de se consacrer pleinement à l'enseignement et à la recherche, il a cofondé et dirigé la coopérative européenne Smart.coop, qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de travailleurs indépendants en Europe et développe des services mutualisés visant à sécuriser leurs activités socio-économiques. Il intervient régulièrement, en tant qu'expert des nouvelles formes d'emploi et de travail, auprès de diverses instances publiques et scientifiques, telles que la Commission européenne, le Conseil d'État, le Sénat ou encore France Stratégie.

Le parrain de la leçon : Sergio Bologna, historien du monde du travail

Sergio Bologna est né en 1937 à Trieste. Il a enseigné l'histoire du mouvement ouvrier de 1966 à 1983 dans les universités de Trente, Padoue et Brême. Au début des années 1980, il quitte l'enseignement en Italie et part à l'étranger. Après trois ans entre l'Allemagne et la France, il rentre en Italie et entame une carrière de consultant dans les secteurs du transport et de la logistique, où il travaille notamment sur les conditions de travail face aux nouvelles technologies. Il participe également à des comités d'experts chargés de la planification auprès de plusieurs gouvernements italiens. À partir de sa propre expérience de travailleur indépendant, il développe une réflexion sur les différences entre travail salarié et travail indépendant, en soulignant la précarité croissante des freelances malgré leur niveau de qualification. Ses travaux l'amènent à explorer les formes d'action collective susceptibles de dépasser l'isolement et l'individualisation du travail indépendant, afin de le constituer comme groupe social à part entière.

Leçon

inaugurale

Sand

**professeuse
et économiste**

Entrep
de la s

mardi

Conservatoire

12 mai 2026
18h - 19h30

Cnam : 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e

Amphithéâtre Abbé Grégoire

ACCES

 [Gratuit sur inscription](#)

<https://culture.cnam.fr/mai/entreprendre-au-c-ur-de-la-societe-salariale-1615142.kjsp?RH=mai07>